

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LA DIFFUSION
DES RENSEIGNEMENTS DANS LES RÉGIONS ISOLÉES

[Traduction]

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État sur sa déclaration relative aux emplois d'été et à la date limite du 15 avril pour la présentation des demandes. A ce sujet, son ministère est-il en communication avec un autre tel que celui des Affaires indiennes et du Nord canadien, afin de lui faire transmettre le renseignement aux gens des régions isolées qui ne l'apprendront probablement pas autrement avant le 15 avril?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Oui, monsieur le président.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE REJET DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONCILIA-
TION PAR LES COMPAGNIES FERROVIAIRES—
LES PROJETS DU MINISTÈRE

[Traduction]

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Travail. Après 15 mois de négociations entre les compagnies ferroviaires et les conducteurs de locomotive, le ministre a-t-il appris que les compagnies venaient de rejeter un rapport récent de la commission de conciliation? Si tel est le cas, nous dirait-il les mesures que son ministère envisage pour régler le différend?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, la commission de conciliation a publié un rapport. Il en ressortirait que les syndicats opéreraient pour la grève après une période raisonnable d'environ une semaine, et les sociétés pour un lock-out. Je compte que la prochaine étape sera la médiation.

* * *

L'AGRICULTURE

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL—DEMANDE DE
RECOURS À LA COUR SUPRÊME

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Elle découle de celle que je lui ai posée la semaine dernière. A-t-il lu depuis la décision rendue par la Cour d'appel du Manitoba sur l'interprétation de l'article 121 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, et est-il maintenant disposé à indiquer s'il permettra un recours à la Cour suprême du Canada sur l'interprétation de cet article?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je l'ai lue en effet, mais tant que je n'aurai pas reçu de nouveaux conseils des hauts fonctionnaires du ministère, je ne serai pas en mesure de préciser les initiatives que nous prendrons. Dans le contexte actuel, la position ne diffère pas de la déclaration que j'ai faite antérieurement à la Chambre, savoir que pour pouvoir saisir de l'affaire la Cour suprême du Canada, il faut un accord non seulement sur les questions de droit qui doivent être déterminées par la Cour, mais en outre un

accord sur les faits. En ce qui concerne ce dernier aspect, nous n'avons pas de déclaration satisfaisante sur les faits convenus.

M. Horner: Monsieur l'Orateur. Le ministre n'est-il pas au courant du vieil adage selon lequel quand on veut, on peut? S'il n'agit pas, l'Ouest du Canada sera convaincu qu'on ne veut pas.

* * *

LES FINANCES

LE RELÈVEMENT DES FRAIS PERÇUS PAR LES BANQUES À
CHARTE—DEMANDE DE RENVOI AU COMITÉ

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question au ministre des Finances. Vu la vive inquiétude exprimée par le public et certains députés au sujet de la hausse des frais d'administration imposée par les banques à charte du Canada, chargerait-il le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques d'étudier l'affaire?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Vraiment, monsieur l'Orateur, je doute qu'il convienne de le faire, mais je veux bien étudier la question.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, tout en étudiant la question, le ministre pourrait-il aussi songer à demander au comité d'étudier le comportement des banques quant aux déclarations étourdies qu'elles peuvent faire sur la politique du gouvernement?

* * *

LES GRAINS

LA POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre chargé de la Commission du blé? Comme il a proposé que le reliquat de 200 millions de boisseaux de blé soit conservé dans des installations commerciales et qu'une quantité comparable d'orge soit disponible pour des ventes éventuelles et comme en outre la récolte de colza sera plus abondante, ce qui créera un problème d'entreposage pour les cultivateurs, le ministre annoncera-t-il une politique au sujet de l'entreposage dans les fermes?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la quantité de céréales entreposée à l'heure actuelle n'augmentera pas inévitablement. Le député a raison de dire que, selon certains indices, nous pourrions probablement avoir un inventaire plus considérable d'orge, par rapport à notre inventaire beaucoup trop considérable de blé en prévision de ventes futures, mais la situation générale ne s'aggraverait pas forcément.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Finances? En dépit des assurances données par le ministre responsable de la Commission du blé, le ministre envisagera-t-il de réduire la taxe de vente de 12 p. 100 et, en outre, de présenter un projet de loi qui prévoira des taux d'intérêt plus faibles relativement à l'entreposage à la ferme qui deviendra nécessaire?